



LISTE DE CONTRÔLE DES DOCUMENTS DEMANDE DE CERTIFICAT DE CITOYENNETÉ (PREUVE DE CITOYENNETÉ)

Veillez envoyer les documents suivants avec votre demande. Cochez chaque case après avoir joint le document correspondant.

Si votre formulaire de demande n'est pas entièrement rempli ou si vous n'envoyez pas tous les documents nécessaires, votre demande vous sera retournée. Si vous envoyez plus d'une demande (par exemple pour plusieurs membres d'une famille) et qu'une des demandes est incomplète, toutes les demandes vous seront retournées.

Si vous demandez votre **premier** certificat de citoyenneté, fournissez des **copies certifiées conformes** claires et lisibles de vos documents. Si vous demandez un certificat de **remplacement**, fournissez des **photocopies** claires et lisibles de vos documents.

Remarque : Vous devez fournir une traduction française ou anglaise de tous les documents qui sont dans une autre langue et une déclaration sous serment de la personne qui les a traduits.

N'ENVOYEZ PAS LES DOCUMENTS ORIGINAUX, SAUF INDICATION CONTRAIRE CAR LES DOCUMENTS SOUMIS NE SERONT PAS RETOURNÉS.	Format
---	---------------

Formulaires

<input type="checkbox"/> Demande de certificat de citoyenneté (CIT 0001) dûment remplie, signée et datée.	Original
<input type="checkbox"/> Formulaire <i>Recours aux services d'un représentant</i> (IMM 5476) dûment rempli, signé et daté. Consultez la section « Étape 2. Remplissez la demande » dans le guide d'instructions.	Original

Facultatif

<input type="checkbox"/> Déclaration solennelle - Demande de changement de désignation de sexe (CIT 0404) dûment remplie, signée et datée.	Original
<input type="checkbox"/> Appui d'un changement de désignation de sexe sur un document d'IRCC (CIT 0552) dûment rempli, signé et daté.	Original

Photographies

<input type="checkbox"/> Deux photos conformes aux caractéristiques pour la citoyenneté. Consultez la section sur les caractéristiques des photos pour la citoyenneté dans le guide d'instruction.	Original
--	----------

Frais applicables

<input type="checkbox"/> Consultez la section sur le paiement des frais dans le guide d'instructions pour plus de renseignements.	Original
---	----------

Pièces d'identité

<input type="checkbox"/> Deux (2) pièces d'identité personnelle, telles qu'un passeport, un permis de conduire ou une carte d'assurance-maladie, dont l'une doit porter votre photo.	Copie
<input type="checkbox"/> Un certificat de mariage ou de divorce ou un document de changement de nom légal (le cas échéant);	Copie

Documents supplémentaires : Déterminez le scénario qui décrit votre situation et soumettez les documents à l'appui qui correspondent.

Scénario 1 – Vous avez déjà reçu un certificat de citoyenneté canadienne, un certificat de naturalisation au Canada ou un certificat d'enregistrement d'une naissance à l'étranger et vous demandez le remplacement de votre certificat :

<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> Tous les certificats de citoyenneté ou de naturalisation et toute copie de transmission rose (à l'exception des certificats d'enregistrement d'une naissance à l'étranger). 	Original
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> Votre certificat d'enregistrement d'une naissance à l'étranger (s'il y a lieu). <p>Remarque : Veuillez prendre note que les certificats d'enregistrement d'une naissance à l'étranger ont cessé d'être émis le 15 février 1977. Si vous demandez le remplacement de votre certificat d'enregistrement d'une naissance à l'étranger et que votre demande est approuvée, vous recevrez le certificat de citoyenneté en vigueur.</p>	Copie

Scénario 2 – Vous êtes né au Canada et vous n'avez jamais reçu de certificat de citoyenneté :

<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Votre certificat de naissance (émis par les autorités provinciales ou territoriales). 	Copie certifiée conforme
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Une preuve que vous avez cessé d'être un sujet britannique avant le 1^{er} janvier 1947 (ou le 1^{er} avril 1949, dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador), s'il y a lieu, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • certificat de naturalisation étranger; ou • certificat de mariage. 	Copie certifiée conforme

Scénario 3 – Vous êtes né à l'extérieur du Canada le 1^{er} janvier 1947 ou après, d'un parent canadien ou d'un parent devenu citoyen canadien à la suite des modifications à la *Loi sur la citoyenneté* du 17 avril 2009 ou le 11 juin 2015 :

<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Tous vos certificats de citoyenneté ou de naturalisation (s'il y a lieu). 	Original
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Votre certificat de naissance indiquant le nom de vos parents (émis par les autorités gouvernementales responsables de votre pays de naissance). 	Copie certifiée conforme
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Une preuve qu'au moins un de vos parents naturels était citoyen canadien à votre naissance, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • certificat de naissance provincial ou territorial de votre parent; • certificat de citoyenneté canadienne; • certificat d'enregistrement d'une naissance à l'étranger; • certificat de conservation de la citoyenneté; ou • certificat de naturalisation britannique. <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une preuve qu'au moins un de vos parents naturels a acquis la citoyenneté en vertu des modifications de la <i>Loi sur la citoyenneté</i> du 11 juin 2015, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • certificat de naissance provincial or territorial de votre parent; • certificat de citoyenneté canadienne; • certificat de naturalisation britannique; ou • preuve que votre parent résidait habituellement au Canada le 1^{er} janvier 1947 (ou de Terre-Neuve-et-Labrador le 1^{er} avril 1949 ou avant) [par exemple : documents d'emploi ou de scolarité]. <p>Remarque : Si vous n'étiez pas citoyen canadien immédiatement avant le 17 avril 2009, consultez les sections « Des modifications à la <i>Loi sur la citoyenneté</i> limitent la citoyenneté par filiation » et « Des modifications à la <i>Loi sur la citoyenneté</i> élargissent l'attribution de la citoyenneté » dans le guide de demande pour y trouver d'importants renseignements sur la limite de la citoyenneté par filiation et les exceptions à cette limite.</p>	Copie certifiée conforme

Scénario 4 – Vous êtes né à l'extérieur du Canada et de Terre-Neuve-et-Labrador avant le 1^{er} janvier 1947 (ou le 1^{er} avril 1949, dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador) d'un parent né ou naturalisé au Canada (ou à Terre-Neuve-et-Labrador) ou qui est devenu citoyen canadien le 1^{er} janvier 1947 (ou le 1^{er} avril 1949, dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador) :

<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Tous vos certificats de citoyenneté ou de naturalisation (s'il y a lieu). 	Original
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Votre certificat de naissance indiquant le nom de vos parents (émis par les autorités gouvernementales responsables de votre pays de naissance). 	Copie certifiée conforme
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Une preuve qu'au moins un de vos parents naturels est devenu citoyen canadien le 1^{er} janvier 1947 (ou le 1^{er} avril 1949, dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador), par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • certificat de naissance provincial or territorial de votre parent; • certificat de citoyenneté canadienne; ou • certificat de naturalisation britannique. 	Copie certifiée conforme
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat de mariage de vos parents (s'il y a lieu). 	Copie certifiée conforme

Scénario 5 – Vous étiez un sujet britannique qui a habité au Canada pendant 20 ans immédiatement avant le 1^{er} janvier 1947 (ou le 1^{er} avril 1949, dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador) :

<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Votre certificat de naissance (émis par les autorités gouvernementales responsables de votre pays de naissance). 	Copie certifiée conforme
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Une preuve d'acquisition du statut de sujet britannique, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • certificat de naissance britannique; ou • certificat de naturalisation britannique. 	Copie certifiée conforme
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cas d'une femme mariée avant le 1^{er} janvier 1947 : détails de la nationalité de votre mari au moment de votre mariage. 	Copie certifiée conforme

Scénario 6 – Vous étiez un sujet britannique qui résidait habituellement au Canada le 1^{er} janvier 1947 (ou le 1^{er} avril 1949, dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador) et vous n'êtes pas devenu citoyen canadien le 1^{er} janvier 1947 (ou le 1^{er} avril 1949 ou avant, dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador) :

<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Votre certificat de naissance (émis par les autorités gouvernementales responsables de votre pays de naissance). 	Copie certifiée conforme
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Une preuve d'acquisition du statut de sujet britannique, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • certificat de naissance britannique; ou • certificat de naturalisation britannique. 	Copie certifiée conforme
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Une preuve de résidence au Canada (ou à Terre-Neuve-et-Labrador), par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • dossier de scolarité ou d'emploi; ou • tout autre document prouvant votre résidence au Canada. 	Copie certifiée conforme
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cas d'une femme mariée avant le 1^{er} janvier 1947 : détails de la nationalité de votre mari au moment de votre mariage. 	Copie certifiée conforme

Scénario 7 – Vous étiez un sujet britannique qui habitait au Canada en tant que résident permanent immédiatement avant le 1^{er} janvier 1947 (ou immédiatement avant le 1^{er} avril 1949, dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador) :

<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Votre certificat de naissance (émis par les autorités gouvernementales responsables de votre pays de naissance). 	Copie certifiée conforme
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Une preuve d'acquisition du statut de sujet britannique, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • certificat de naissance britannique; ou • certificat de naturalisation britannique. 	Copie certifiée conforme
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Une preuve d'admission au Canada en tant que résident permanent, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • document d'immigration; ou • passeport que vous avez utilisé à votre entrée initiale au Canada (s'il porte un timbre d'entrée initiale ou d'admission). 	Copie certifiée conforme
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cas d'une femme mariée avant le 1^{er} janvier 1947 : détails de la nationalité de votre mari au moment de votre mariage. 	Copie certifiée conforme

Scénario 8 – Vous êtes une femme qui a épousé (avant le 1^{er} janvier 1947) un sujet britannique né ou naturalisé au Canada avant le 1^{er} janvier 1947 (ou qui résidait au Canada avant votre mariage) et vous êtes entrée au Canada en tant que résidente permanente avant le 1^{er} janvier 1947 (ou avant le 1^{er} avril 1949, dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador) :

<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Votre certificat de naissance (émis par les autorités gouvernementales responsables de votre pays de naissance). 	Copie certifiée conforme
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Votre certificat de mariage. 	Copie certifiée conforme
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Une preuve du statut de votre mari au Canada, par exemple son : <ul style="list-style-type: none"> • certificat de naissance provincial ou territorial; • certificat de naturalisation; ou • certificat de citoyenneté. 	Copie certifiée conforme
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Une preuve de votre admission au Canada en tant que résidente permanente, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • document d'immigration; ou • passeport que vous avez utilisé à votre entrée initiale au Canada (s'il porte un timbre d'entrée initiale ou d'admission). 	Copie certifiée conforme

Scénario 9 – Vous êtes une femme qui a perdu son statut de sujet britannique à son mariage ou durant son mariage, avant le 1^{er} janvier 1947 :

<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Votre certificat de naissance (émis par les autorités gouvernementales responsables de votre pays de naissance). 	Copie certifiée conforme
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Une preuve d'acquisition du statut de sujet britannique, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • certificat de naissance britannique; ou • certificat de naturalisation britannique. 	Copie certifiée conforme
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Votre certificat de mariage. 	Copie certifiée conforme
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Une preuve de la nationalité étrangère de votre mari à votre mariage ou une preuve de la naturalisation de votre mari dans un pays étranger, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • certificat de naissance d'un pays étranger; ou • certificat de naturalisation d'un pays étranger. 	Copie certifiée conforme

Scénario 10 – Vous avez déjà été citoyen canadien, avez cessé d'être citoyen canadien en vertu de dispositions légales antérieures et n'avez pas réintégré la citoyenneté canadienne depuis que vous l'avez perdue :

<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Tous vos certificats de citoyenneté ou de naturalisation (s'il y a lieu). 	Original
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Une preuve que vous avez déjà été citoyen canadien, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • certificat de naissance; • certificat d'enregistrement d'une naissance à l'étranger; ou • certificat de citoyenneté ou de naturalisation. 	Copie certifiée conforme
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Une preuve que vous avez cessé d'être citoyen canadien, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • lettre de IRCC confirmant la perte de votre citoyenneté (s'il y a lieu); • certificat de naturalisation étranger; ou • certificat de mariage. 	Copie certifiée conforme

Scénario 11 – Vous êtes né ou avez été naturalisé au Canada avant le 1^{er} janvier 1947 (ou avant le 1^{er} avril 1949, dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador), avez cessé d'être sujet britannique en vertu de dispositions antérieures et n'êtes pas devenu citoyen canadien le 1^{er} janvier 1947 (ou le 1^{er} avril 1949 ou avant, dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador) :

<input type="checkbox"/> <ul style="list-style-type: none"> Tous vos certificats de citoyenneté ou de naturalisation (s'il y a lieu). 	Original
<input type="checkbox"/> <ul style="list-style-type: none"> Une preuve que vous avez déjà été sujet britannique, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> certificat de naissance; certificat de naturalisation; ou certificat de mariage; 	Copie certifiée conforme
<input type="checkbox"/> <ul style="list-style-type: none"> Une preuve que vous avez cessé d'être sujet britannique, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> lettre de IRCC confirmant la perte de votre statut de sujet britannique (s'il y a lieu); ou certificat de naturalisation d'un pays étranger. 	Copie certifiée conforme

Scénario 12 – Vous êtes né à l'extérieur du Canada et de Terre-Neuve-et-Labrador avant le 1^{er} janvier 1947 (ou avant le 1^{er} avril 1949, dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador) d'un parent qui est devenu automatiquement citoyen canadien le 11 juin 2015 et vous n'êtes pas devenu citoyen canadien le 1^{er} janvier 1947 (ou le 1^{er} avril 1949 ou avant, dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador) :

<input type="checkbox"/> <ul style="list-style-type: none"> Tous vos certificats de citoyenneté ou de naturalisation (s'il y a lieu). 	Original
<input type="checkbox"/> <ul style="list-style-type: none"> Votre certificat de naissance indiquant le nom de vos parents (remis par les autorités gouvernementales de votre pays de naissance). 	Copie certifiée conforme
<input type="checkbox"/> <ul style="list-style-type: none"> Une preuve qu'au moins un de vos parents naturels a acquis la citoyenneté en vertu des modifications de la <i>Loi sur la citoyenneté</i> du 11 juin 2015, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> certificat de naissance provincial or territorial de votre parent; certificat de citoyenneté canadienne; certificat de naturalisation britannique; ou preuve que votre parent résidait habituellement au Canada le 1^{er} janvier 1947 (ou de Terre-Neuve-et-Labrador le 1^{er} avril 1949) [par exemple : documents d'emploi ou de scolarité]. 	Copie certifiée conforme

ADRESSE POSTALE

Au Canada**Par la poste :**

CTD-Sydney
Preuve de citoyenneté
C.P. Box 10000
Sydney, N.-É.
B1P 7C1

Par messagerie :

CTD-Sydney
Preuve de citoyenneté
49 rue Dorchester
Sydney, N.-É.
B1P 5Z2

À l'extérieur du Canada

Consultez la section « **Étape 4. Envoyez votre demande** » du guide d'instructions.

Inclure cette *Liste de contrôle des documents* dûment remplie avec votre demande.